Partie pratique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **7 (1878)**

Heft 11

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

a) Des dispositions rendant obligatoire l'école à l'usage des adultes.
b) De fixer un maximum pour le nombre d'élèves dont un maître peut se charger.
c) La Confédération serait autorisée à s'occuper des écoles normales.
d) Le contrôle des écoles cantonales serait exercé par une Commission centrale subordonnée au département fédéral de l'intérieur.
e) La Confédération aurait à venir en aide aux cantons trop pauvres pour supporter les dépenses qui résulteraient de l'amélioration du système scolaire.

En attendant la promulgation d'une loi, les instituteurs demandent que certaines mesures soient appliquées.

Je ne vous parlerai pas des toasts portés dans les banquets. Comme *ailleurs,* la politique n'y fut pas toujours étrangère.

Malgré une cordiale invitation, la Suisse française était peu représentée. Lausanne et Neuchâtel seulement avaient envoyé des délégués. X., inst.

PARTIE PRATIQUE.

Résumé chronologique d'histoire suisse.

(Fin)

1798 (avril). Mise en vigueur de la Constitution helvétique.
(mai). Insurrection à Schwytz. Aloïs Reding: combats de Rothenthourm, du Morgaten et d'Arth.
(sept). Insurrection dans le Nidwald. Schauenbourg, avec ses 16,000 Français, écrase les Nidwaldiens et massacre plus de 400 personnes.
1799. La Suisse devient le champ de batailles d'armées étrangères, des Français luttant contre les Russes et les Autrichiens. Bataille de Zurich.
1802. Chute de la République helvétique après de longues luttes entre fédéralistes et unitaires. Intervention du consul Bonaparte.
1803. Mise en vigueur de l'acte de Médiation. La Suisse comprend 19 cantons.
1806. La Prusse cède à Napoléon la principauté de Neuchâtel. — Eboulement du Rossberg.
1807. Entreprise de la correction de la Linth.
1810. Réunion du Valais à la France.

1813. Abolition de l'acte de Médiation. — Passage des alliés en Suisse.
1815. Adoption du Pacte de 1815. Le Valais, Neuchâtel et Genève sont réunis à la Suisse.
1830. Chute des gouvernements aristocratiques. Révision démocratique de la Constitution de plusieurs cantons.
1832. Le projet d'un nouveau pacte (Pacte Rossi) est rejeté : le Concordat des sept cantons partisans d'une révision amène la formation de la Ligue de Sarnen hostile à toute révision du Pacte fédéral.
1833. Troubles à Schwytz et lutte des districts extérieurs contre l'ancien pays. — Dissensions entre Bâle-Ville et Bâle-Campagne. Séparation de cet Etat en deux demi-cantons.
1834. Les articles de Baden contraires aux droits de l'Eglise sont abolis.
1838. Le séjour du prince Louis Napoléon Bonaparte en Suisse suscite des difficultés avec la France. Le départ du prince ramène le calme.
1839. Révolution à Zurich, dans le Valais et dans le Tessin.
1841. Lutte intestine en Argovie et suppression des couvents. — Le gouvernement libéral de Lucerne est remplacé par un gouvernement conservateur.
1843. Les conférences de Rothen entre les délégués de 7 cantons catholiques amènent la formation du Sonderbund.
1844-45. Les deux expéditions des corps-francs contre le gouvernement de Lucerne échouent.
1845-46. Le parti radical arrive au pouvoir à Lausanne, à Berne et à Genève.
1847 (nov.) La Diète prononce la dissolution du Sonderbund.
(13 nov.) Capitulation de Fribourg.
(23 nov.) Combat de Gyslikon.
(29 nov.) Fin de la guerre du Sonderbund.
1848. Neuchâtel se sépare de la Prusse par la révolution. — Adoption de la nouvelle Constitution.
1856. La Prusse reconnaît l'indépendance de Neuchâtel. — Le gouvernement radical de Fribourg succombe aux élections.
1860. Conflit au sujet de la Savoie.
1871. Internement en Suisse d'un corps d'armée française.
1874. Révision de la Constitution fédérale. R. H.